

30 novembre 2017 – Embargo jusqu'à 17 h 40 (HEC)

Xior Student Housing fait l'acquisition d'un immeuble pour étudiants de 134 unités à Leiden

Valeur d'investissement totale d'environ 12,7 millions d'euros

Anvers, Belgique – 30 novembre 2017 – Xior Student Housing SA, le BE-REIT spécialisé dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas, annonce l'acquisition d'un complexe pour étudiants composé de 134 unités indépendantes, situé au cœur de la ville estudiantine de Leiden, aux Pays-Bas, à proximité du Leiden Bio Science Park. La valeur d'investissement totale pour l'immeuble s'élève à environ 12,7 millions d'euros.



Acquisition de 134 unités pour étudiants en face du Leiden Bio Science Park

Xior annonce l'acquisition d'un complexe pour étudiants, Campus Verbeekstraat, composé de 134 unités indépendantes meublées, situé Verbeekstraat et Plesmanlaan à Leiden. Le terrain est mis à disposition sous la forme d'un bail emphytéotique, payé jusqu'en 2057. Le vendeur est Reggestaete Maarssen B.V., qui fait partie du groupe Reggeborgh.

Il s'agit d'un site entièrement mis en location, rénové en 2016 et converti en infrastructures pour étudiants. Le complexe pour étudiants dispose de deux toits-terrasses communs, d'un lieu de rencontre commun, d'une blanchisserie, ainsi que de deux parkings à vélos fermant à clé. On compte également 107 emplacements de stationnement et 42 locaux de rangement externes.

La situation de cet immeuble est de premier choix, en face de l'incontournable Leiden Bio Science Park, qui abrite l'Université et la Haute école de Leiden. On y trouve en outre des arrêts de bus à hauteur de la Campus Verbeekstraat et le site est à deux pas de la Gare centrale de Leiden. Par ailleurs, la commune de Leiden est la première ville estudiantine des Pays-Bas, et l'Université de Leiden la plus ancienne université du pays. Ainsi, Xior pénètre une nouvelle fois dans une des dix plus grandes villes estudiantines des Pays-Bas qui, avec environ 32 000 étudiants, offre un énorme potentiel.

La valeur d'investissement globale pour le bâtiment en question s'élève à environ 12,7 millions d'euros¹, pour un rendement initial attendu d'environ 6,3 %. Le cédant a constitué une garantie locative pour une période d'un an pour les unités pour étudiants.

Christian Teunissen, CEO de Xior : « L'acquisition de ce complexe pour étudiants rénové et entièrement loué constitue un bel apport au portefeuille et permet ainsi à Xior d'élargir à nouveau son offre aux étudiants dans la ville estudiantine aussi historique qu'animée qu'est Leiden. »

¹ Ce qui est conforme à l'estimation de l'expert immobilier indépendant.

30 novembre 2017 – Embargo jusqu'à 17 h 40 (HEC)



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be | info@xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
Arne Hermans, CIO
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Un kot avec ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 30 septembre 2017, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur d'environ 450 millions EUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des informations, des prévisions, des affirmations, des opinions et des estimations à caractère prospectif préparées par Xior en relation avec les attentes actuelles concernant les performances futures de Xior et du marché sur lequel la Société opère (les « déclarations prospectives »). De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques, incertitudes et hypothèses, d'ordre général et spécifique, qui bien que semblant raisonnables au moment de leur formulation, peuvent ou non se révéler correctes. Il existe un risque que les déclarations prospectives ne se vérifient pas. Certains événements sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle de Xior. De plus, ces déclarations prospectives sont valables uniquement à la date de publication du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne préjugent pas de l'évolution ultérieure desdites tendances ou activités. Ni Xior, ni ses représentants, agents ou conseillers ne garantissent que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et aucun d'eux ne déclare, garantit ou prédit que les résultats anticipés dans lesdites déclarations prospectives seront effectivement réalisés. En conséquence, les bénéfices, la situation financière, les performances ou les résultats effectifs de Xior peuvent se révéler significativement différents des prévisions présentées à cet égard de manière explicite ou implicite dans les présentes déclarations prospectives. Sauf si requis par la réglementation en vigueur, Xior décline expressément toute obligation ou garantie d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.